



-S-

Cabinet
Leader de l'opposition officielle

Québec, le 19 avril 2011

Monsieur Serge Fortin
Président de la Coalition pour
le maintien des comtés en région
MRC de Témiscouata
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2^e étage
Quartier Notre-Dame-du-Lac
Témiscouata (Québec) GOL 1XO

OBJET : Carte électorale

Monsieur le Président,

Le 29 mars dernier, nous avons tenu une rencontre à laquelle participaient les membres de la coalition, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, M. Pierre Moreau, ainsi que le soussigné. Lors de cette rencontre, nous avons convenu de soumettre cette proposition à nos caucus respectifs :

Faire une consultation, par le biais d'une commission spéciale de l'Assemblée nationale, sur les propositions suivantes :

- intégrer le principe de représentation effective des régions à l'article 14 de la Loi électorale;
- ajouter aux critères de la Loi électorale l'occupation dynamique du territoire en lui conférant une valeur prépondérante (art.15);
- ajouter un autre critère recommandant que la délimitation des circonscriptions soit cohérente, dans la mesure du possible, avec la délimitation des MRC et des régions administratives (art.15);
- que le nombre moyen d'électeurs soit différent, qu'il s'agisse d'une circonscription rurale ou urbaine (art.16);
- ajouter la proposition du gouvernement d'augmenter le nombre de circonscriptions de 125 à 128.

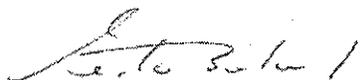
...2

Advenant une entente, nous avons convenu que le Directeur général des élections du Québec devrait refaire la carte électorale et maintenir la carte actuelle (2008) jusqu'à ce qu'il propose une nouvelle carte électorale selon les nouveaux critères intégrés à la loi.

Dès le 1^{er} avril dernier, M. André Simard, député de Kamouraska-Témiscouata, vous a communiqué notre décision d'appuyer cette proposition.

Or, depuis ce temps, nous n'avons reçu aucune nouvelle ni du gouvernement libéral ni de M. Pierre Moreau, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques. Ainsi, nous vous saurions gré de nous communiquer la position du gouvernement. Nous sommes d'avis qu'il est urgent de procéder et sachez que nous sommes toujours disposés à agir rapidement dans ce dossier.

Veillez accepter, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Stéphane Bédard
Député de Chicoutimi
Leader parlementaire de l'opposition officielle
Porte-parole en matière de réforme des institutions

- c. c. M. André Simard, député de Kamouraska-Témiscouata et porte-parole de l'opposition officielle en matière de recherche, de technologie et d'innovation
- M. Pierre Moreau, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques
- Mme Nathalie Normandeau, ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine